



PROGRAMME DE FORMATION

« Préparation à l'examen d'habilitation pour l'accès à la profession de conducteur de voiture de transport avec chauffeur (VTC) »

Certificateur : Ministère de la transition écologique, de la biodiversité, de la forêt, de la mer et de la pêche
sur le site de France Compétences : N°RS 5637 (Date d'échéance de l'enregistrement : 31-12-2026)

Contexte :

L'accès à la profession de conducteur de voiture de transport avec chauffeur (VTC) est subordonné à la réussite d'un examen, comprenant des épreuves théoriques d'admissibilité et une épreuve pratique d'admission. Cet examen vise à évaluer le respect de la condition d'aptitude professionnelle requise, mentionnée à l'article L. 3120-2-1 du code des transports, qui consiste à être en capacité d'assurer dans des conditions de confort et de sécurité le transport de passagers, dans le respect des règles applicables à sa profession et à être en capacité d'informer de manière claire les passagers sur la facturation des courses. Il est organisé par les chambres de métiers et de l'artisanat.

Objectifs pédagogiques :

- Maîtriser la réglementation du transport public particulier de personnes ;
- Maîtriser les éléments de base en matière de gestion générale ;
- Maîtriser toutes les facettes de la sécurité routière ;
- Être capable de s'exprimer et de comprendre la langue française ;
- Être capable de comprendre et de s'exprimer en anglais (niveau A2) dans le cadre de la prise en charge d'un client étranger ;
- Maîtriser les compétences principales de développement commercial ;
- Maîtriser les compétences de gestion propre à l'activité de voiture de transport avec chauffeur ;
- Maîtriser la réglementation nationale spécifique de l'activité de voiture de transport avec chauffeur ;
- Maîtriser les caractéristiques principales d'une conduite alliant maîtrise, confort, sécurité et respect du code de la route ;
- Être en mesure d'élaborer un parcours d'un point de prise en charge jusqu'au lieu d'arrivée du client tout en communiquant des informations touristiques ;
- Adopter une posture commerciale adéquate et être en mesure de facturer et faire payer sa course au client ;
- Gérer les séances de questions / réponses ;
- Gérer les imprévus, les critiques et les tentatives de déstabilisation.

Durée moyenne estimée : 50 heures au total, dont 49 heures à distance (examen théorique) et 1 heure en présentiel (examen pratique).

Public: Toutes personnes souhaitant passer l'épreuve d'habilitation pour l'accès à la profession de conducteur de voiture de transport avec chauffeur (VTC).

Prérequis: La Chambre des Métiers et de l'Artisanat autorise l'inscription à un examen VTC sous réserve d'un casier judiciaire B2 vierge, et de justifier d'au moins 3 années de permis de conduire.

CLF FORMATION

31 rue d'Armagnac - 33800 SPACESBORDEAUX EURATLANTIQUE

SIRET 914 063 870 000 10

contact@clf-formation.fr

Document en date du 26/02/2026 Version 6 Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 75331445033

Agrément auprès du Préfet de la Gironde 22-001 et 22-002



PROGRAMME DETAILLE

Introduction

A - Présentation de la formation (durée moyenne estimée : 5 minutes)

- L'équipe pédagogique : présentation des formateurs référents et de l'équipe pédagogique et technique ;
- Préparation de la partie théorique ;
- Préparation de la partie pratique ;
- Test de positionnement.

B - Rappel des conditions de passage de l'examen en vue de l'habilitation pour l'accès à la profession de conducteur de voiture de transport avec chauffeur (durée moyenne estimée : 3 minutes)

- Les attendus du référentiel ;
- L'inscription à l'examen ;
- L'examen théorique: modalités d'évaluation, grille de notation et admissibilité ;
- L'examen pratique: modalités d'évaluation, grille de notation et admissibilité.

I - Préparation des épreuves théoriques

A- (T3P) La Réglementation du Transport Public Particulier de Personnes (durée moyenne estimée : 7 heures)

Acquérir les compétences communes à la maîtrise de la réglementation

- La réglementation s'appliquant aux différents modes de transports publics particuliers : taxis, VTC, véhicules motorisés à deux ou trois roues ;
- La réglementation relative à l'utilisation de la voie publique pour la prise en charge de la clientèle pour les différents modes de transports publics particuliers ;
- Les obligations générales relatives aux véhicules ;
- Les obligations relatives au conducteur: conditions d'accès et d'exercice de la profession, obligations de formation continue ;
- La composition et le rôle des divers organismes administratifs, consultatifs et professionnels ;
- Les autorités administratives et juridictions compétentes dans le cadre de l'activité du transport public particulier de personnes ;
- Les obligations du conducteur, en matière d'assurance, l'identification des assurances obligatoires et les conséquences à ne pas être assuré ;
- Les agents susceptibles de procéder à des contrôles en entreprise ou sur route et leurs prérogatives respectives ; savoir présenter les documents relatifs au conducteur et nu véhicule ;

CLF FORMATION

31 rued'Armagnac - 33800 SPACES BORDEAUX EURATLANTIQUE

SIRET 914 063 870 000 10

contact@clf-formation.fr

Document en date du 26/02/2026 Version 6 Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 75331445033

Agrément auprès du Préfet de là : Gironde 22-001 et 22-002



- Les sanctions administratives et/ou pénales encourues en cas d'infraction à la réglementation ainsi que les voies et délais de recours ;
- Les règles relatives à la prise en charge des personnes à mobilité réduite ;
- La réglementation s'appliquant aux transports collectifs assurés sous la forme de services occasionnels ainsi que sur le transport à la demande ;
- Les règles s'appliquant aux pratiques de covoiturage entre particuliers et aux offres de transport privé ;
- Les dispositions relatives aux intermédiaires, en ce qui concerne la relation avec le conducteur.

Acquérir les compétences spécifiques à la réglementation nationale spécifique des VTC

- Les dispositions relatives aux exploitants : les modalités d'inscription au registre des VTC, les règles relatives à la capacité financière ;
- Les obligations spécifiques relatives aux véhicules d'exploitation (dimensions, puissance, âge...) et connaître leur signalétique ;
- Les documents relatifs à l'exécution de la prestation de transport qui doivent être présentés en cas de contrôle.

B - La Sécurité routière (durée moyenne estimée : 7 heures)

- Savoir appliquer les règles du code de la route (signalisation, règles de circulation, comportement du conducteur, usage ceinture de sécurité, utilisation des voies dédiées...);
- Connaître et éviter les risques liés à l'alcoolisme, l'usage de stupéfiants, la prise de médicaments, le stress, la fatigue ;
- Les principes de Conduite rationnelle pour économiser le carburant, réduire le bruit et préserver le matériel et l'environnement ;
- Savoir les règles de sécurité concernant l'utilisation des téléphones et ordiphones ;
- Savoir respecter les obligations en matière d'entretien et de visite technique des véhicules ;
- Savoir appliquer les règles de conduite à tenir en cas d'accident (protection des victimes, alerte des secours, premiers secours à porter...);
- Savoir rédiger un constat amiable d'accident matériel ;
- Connaître les sanctions des infractions au code de la route ;
- Connaître la réglementation du permis de conduire (permis à points, permis probatoire, annulation, invalidation et suspension de permis)
- Savoir prendre en charge les passagers et leurs bagages en assurant la sécurité des personnes et des biens.

C - La Gestion d'entreprise (durée moyenne estimée : 7 heures)

Acquérir les compétences communes à la gestion d'entreprises

- Les principes de base de gestion et de comptabilité ;
- Les obligations et documents comptables ;
- Les charges entrant dans le calcul du coût de revient et les classer en charges fixes et charges variables ;
- Les principes de base pour déterminer le produit d'exploitation, le bénéfice, le résultat, les charges, le seuil de rentabilité ;
- Les principes de l'amortissement.

CLF FORMATION

31 rued'Armagnac - 33800 SPACES BORDEAUX EURATLANTIQUE

SIRET 914 063 870 000 10

contact@clf-formation.fr

Document en date du 26/02/2026 Version 6 Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 75331445033

Agrément auprès du Préfet de là : Gironde 22-001 et 22-002



- Les différentes formes juridiques d'exploitation (EI, EURL, SARL, SASU) ;
- Les modes d'exploitation (exploitation directe, location-gérance...);
- Les différents régimes d'imposition et déclarations fiscales ;
- Les différentes formalités déclaratives ;
- La composition et le rôle des chambres des métiers et de l'artisanat ;
- Les différents régimes sociaux (régime général, régime des indépendants ; comprendre les vieillesse, le chômage, cotisation...).

Acquérir les compétences spécifiques à la réglementation nationale spécifique des VTC

- Établir un devis pour la réalisation d'une prestation et établir la facturation ;
- Calculer le coût de revient en formule simple (formule monôme et binôme) ;
- Définir la notion de marge et l'utiliser pour calculer un prix de vente.

D - Français (durée moyenne estimée : 7 heures)

Comprendre un texte simple ou des documents en lien, notamment, avec l'activité des transports.

Comprendre et s'exprimer en français pour :

- Accueillir la clientèle ;
- Comprendre les demandes des clients ;
- Interroger les clients sur leur confort ;
- Tenir une conversation neutre et courtoise avec les clients durant le transport ;
- Prendre congé des clients.

E –Anglais (durée moyenne estimée : 7 heures)

Comprendre et s'exprimer en anglais, au niveau A2 du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues, pour :

- Accueillir la clientèle ;
- Comprendre les demandes simples des clients ;
- Demander des renseignements simples concernant le confort de la clientèle ;
- Tenir une conversation très simple durant le transport ;
- Prendre congé des clients.

F - Le développement commercial (durée moyenne estimée : 7 heures)

- Les principes généraux du marketing (analyse de marché, ciblage de l'offre, compétitivité, détermination du prix...);
- Valoriser les qualités de la prestation commerciale VTC ;
- Fidéliser ses clients et prospecter pour en obtenir d'autres ;
- Mener des actions de communication pour faire connaître son entreprise, notamment par internet et les moyens numériques ;
- Développer un réseau de partenaires favorisant l'accès à la clientèle (hôtels, entreprises...).

CLF FORMATION

31 rue d'Armagnac - 33800 SPACES BORDEAUX EURATLANTIQUE

SIRET 914 063 870 000 10

contact@clf-formation.fr

Document en date du 26/02/2026 Version 6 Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 75331445033

Agrément auprès du Préfet de là : Gironde 22-001 et 22-002



G - Réglementation nationale spécifique de l'activité de voiture de transport avec chauffeur (durée moyenne estimée : 7 heures)

- Connaître les dispositions applicables aux exploitants : les modalités d'inscription au registre des VTC, les règles relatives à la capacité financière, etc...
- Connaître les obligations spécifiques relatives aux véhicules d'exploitation (dimensions, puissance, âge...) et connaître leur signalétique ;
- Savoir établir les documents relatifs à l'exécution de la prestation de transport qui doivent être présentés en cas de contrôle.

II - Préparation théorique à l'épreuve pratique (durée moyenne estimée : 1 heure)

A - Conduire en sécurité et respecter le code de la route

- Intégrer son véhicule dans la circulation sur les différents types de réseaux et d'environnements routiers (agglomérations denses, routes hors agglomérations, voies rapides, autoroutes) ;
- Respecter l'ensemble des règles du code de la route en circulation : signalisation, limitations de vitesse, priorités, usage des voies, croisements, dépassements... ;
- Rechercher visuellement les informations : regarder, percevoir et tirer les informations sur les situations de conduite, contrôler dans les rétroviseurs, contrôler des angles morts en vision directe... ;
- Analyser les situations de conduite et prévoir leurs évolutions (détecter les indices utiles, comprendre les intentions des autres usagers...) ;
- Adapter l'allure aux circonstances (type et état de la route, densité de circulation, conditions météorologiques) ;
- Respecter les distances et marges de sécurité ;
- Respecter les autres usagers et apporter toute la vigilance nécessaire aux usagers vulnérables (piétons, deux-roues) ;
- Appliquer les principes d'écoconduite

CLF FORMATION

31 rue d'Armagnac - 33800 SPACES BORDEAUX EURATLANTIQUE

SIRET 914 063 870 000 10

contact@clf-formation.fr

Document en date du 26/02/2026 Version 6 Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 75331445033

Agrément auprès du Préfet de là : Gironde 22-001 et 22-002



Souplesse de la conduite assurant le confort des passagers

- Utiliser de manière souple et rationnelle les commandes du véhicule :
 - Lors des changements d'allure (utilisation des freins et de l'accélérateur),
 - Lors des changements de direction (maniement du volant, trajectoire),
 - Lors des changements de vitesse (sauf si boîte de vitesses automatique).
- Anticiper les situations de conduite et leurs évolutions afin d'éviter les décélérations ou changements de directions brutaux (ajustement de l'allure à l'approche d'un feu tricolore, anticipation des décélérations...).

Prise en charge et dépose des clients et de leurs bagages

- Respecter la réglementation de l'arrêt et du stationnement;
- Assurer la sécurité de l'arrêt par le choix de l'emplacement et le cas échéant par la gestion du risque (attirer l'attention des clients sur les véhicules circulant à proximité, utiliser les feux de détresse...);

Manier correctement et précautionneusement les bagages (savoir porter des charges, charger et décharger sans abîmer les sacs et valises, savoir installer d'éventuels objets fragiles...).

B – Relation client

Avoir une présentation générale et attitude adaptées

- Avoir une tenue vestimentaire correcte et adaptée à l'activité ainsi qu'une bonne présentation générale ;
- Avoir des attitudes et comportements adaptés (démarche, gestes, accueil des personnes à mobilité réduite...);
- Être discret, courtois et respectueux du client.

Savoir accueillir le client, se comporter durant le parcours et prendre congé

- Accueillir le client lors de sa montée dans le véhicule, de façon adaptée à l'activité ;
- Converser durant le parcours si le client le désire en restant neutre et discret ;
- Veiller aux éléments de confort (température de l'habitacle, radio...);
- Prendre congé du client lors de l'arrivée au point de destination, de façon adaptée à l'activité.

Savoir vérifier l'état du véhicule avant et après la prestation

- Veiller au bon état et à la propreté du véhicule

C – Construction du parcours et accompagnement touristique

Savoir élaborer et suivre un parcours

- Élaborer un parcours d'un lieu de prise en charge à un lieu de dépose des clients ;
- Utiliser un GPS (programmation, suivi de l'itinéraire) et utiliser un plan ou une carte routière ;
- Adapter le parcours à d'éventuelles difficultés inattendues (embouteillages, travaux...);

Savoir délivrer des informations touristiques et pratiques

- Délivrer des informations de base sur les sites et monuments d'intérêt culturel et touristique situés à proximité du lieu de l'épreuve et sur les lieux publics (gares, hôpitaux,

CLF FORMATION

31 rue d'Armagnac - 33800 SPACES BORDEAUX EURATLANTIQUE

SIRET 914 063 870 000 10

contact@clf-formation.fr

Document en date du 26/02/2026 Version 6 Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 75331445033

Agrément auprès du Préfet de la : Gironde 22-001 et 22-002



D- Facturation et paiement

Savoir établir le prix de la prestation, facturer et procéder à l'encaissement

- Calculer le prix de la course / de la mission ;
- Établir les documents : établir un devis en réponse à une commande, préalablement à la réalisation d'une mission, et établir une facturation ;
- Encaisser le paiement, notamment avec le terminal de paiement électronique ;
- Établir un devis en réponse à une commande, préalablement à la réalisation d'une mission ;
- Établir une facturation.

III - Mise en situation

La mise en situation avec le véhicule est prévue uniquement pour les stagiaires ayant validé l'ensemble des modules théoriques. Cette logique progressive permet une préparation optimale à l'examen pratique dans des conditions pédagogiques renforcées.

Mise en pratique de l'ensemble des acquis théorique vu précédemment en situation de conduite.

Simulation de prise en charge d'un passager de son point de départ à son point d'arrivée.

Moyens pédagogiques et techniques

- Plateforme d'apprentissage en ligne accessible sans interruption ;
- Accompagnement synchrone sur demande de nos formateurs et de notre équipe pédagogique ;
- Assistance pédagogique appropriée pour accompagner le stagiaire dans le déroulement de son parcours ;
- Assistance technique mise à disposition pour toutes difficulté liée aux connexions ;
- Apports théoriques, QCM, mise en situation ;
- Mise à disposition d'un véhicule double commande.

Modalités d'évaluation et de suivi

- Questionnaire de positionnement et d'analyse des besoins, ainsi que des tests de positionnement au début, au milieu et à la fin de la formation ;
- QCM supplémentaire pour évaluer les acquis tout au long de la formation ;
- Relevés de connexion sur la plateforme d'apprentissage ;
- Formulaires d'évaluation de la formation ;
- Certificat de réalisation et attestation d'assiduité.

Conditions d'accès :

Formation accessible dans un délai de 15 jours ouvrés, aménageable sur demande à un public en situation de handicap. Pour toutes demandes adressez un mail à contact@clf-formation.fr

Prix :

Le prix est de 1790 € nets de TVA dont 241 € TTC de frais d'inscription à l'examen auprès de la CMA de votre région. La mise à disposition d'un véhicule double commande pour la mise en situation et l'examen pratique est comprise.

CLF FORMATION

31 rue d'Armagnac - 33800 SPACES BORDEAUX EURATLANTIQUE

SIRET 914 063 870 000 10

contact@clf-formation.fr

Document en date du 26/02/2026 Version 6 Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 75331445033

Agrément auprès du Préfet de là : Gironde 22-001 et 22-002